

## BLESLE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 mai 2009, à 20 heures 30 en mairie de Blesle, avec tous les conseillers présents, à l'exception de MM. Barraud, Douix et Renard, excusés.

1. Droit de préemption : la parcelle G536 est laissée libre à la vente.

2. Travaux d'entretien : le Maire fait état d'un devis relatif à une visite d'entretien des installations de sécurité incendie. Un second devis sera sollicité afin de comparer les offres.

3. Compte rendu réunion : Une réunion s'est tenue concernant la rénovation de la Place Saint-Pierre considérée dans le cadre de l'opération des bourgs de caractère. Quatre candidatures ont été reçues dont 2 ont été retenus pour la sélection finale d'un architecte devant gérer l'opération de rénovation. Les deux finalistes seront reçus le 15 juin par la commission d'appel d'offres. Un dossier sera ensuite présenté auprès de la Région en vue d'obtenir une subvention.

4. Questions diverses :

4.1 Réception Château des Mercoeur : le Conseil délibère de ne pas appliquer les pénalités de retard relatives aux réceptions tardives de certains travaux.

4.2 Ancienne réception : le Conseil délibère de ne pas appliquer les pénalités de retard relatives au lot menuiserie.

4.3 Annulation d'une réservation au camping La Bessière : Le Conseil délibère de rembourser les arrhes versées à une personne justifiant d'une raison valable d'annulation.

4.4 Convention Taxi : Le Conseil donne son accord à la signature du projet de convention présenté par Yves Tréhin pour la mise en place d'un service hebdomadaire de transport entre Blesle et Brioude pour les personnes ne disposant pas de véhicule, à condition que la convention soit modifiée pour prévoir d'une part, que le nombre de passagers transportés soit au minimum de 3 et d'autre part, que le transport soit alloué à une personne n'ayant déjà utilisé le service dans le mois. Une information sera faite auprès de la population par voie de presse.

4.5 Marché de pays : un courrier sera envoyé auprès des exposants pour leur demander les besoins pour la mise en place des stands.

4.6 Courriers reçus par le maire : Le Maire fait lecture de plusieurs lettres reçues, dont une signalant des infiltrations d'eau récemment constatées au Vallat, et pour lesquelles le maire fera investiguer les causes possibles.

4.7 Monument aux Morts : Christian Malbec pose la question de savoir si l'entourage du monument pourra être repeint à l'identique pour le 14 juillet. Il demande également autorisation pour déposer une des plaques en marbre afin d'en faire la réfection financée par les anciens combattants.

4.8 Bousselargues : Guy Ducher fait part de demandes de réfection de deux murs de soutènement de la voie publique. Il informe par ailleurs le Conseil que des travaux de déblaiement de ruines ont été menés à bien près de l'église.